

FV2 Stage Sécurité et Sauvetage Via Ferrata - Cascade du Dars, Diablerets

Informations pratiques:

Date : 29 juin 2025 / 13 juillet 2025

Nombre de jour : 1 jour

Niveau : Débutant à intermédiaire

Age : Dès 18 ans.

Lieu : Cascade du Dars, Les Diablerets, Alpes Vaudoises.

Rendez-vous : Arrêt de bus Col du Pillon 9h

Horaire : 9h - 17h

Nombre : 4 à 6 participants

Prix : 180 CHF par personne

Location matériels, prix unique 25.- (sur demande).

Détail du programme

Plongez au cœur de la sécurité en montagne avec une journée de formation dédiée aux techniques de secours en via ferrata, dans le cadre majestueux des Diablerets. Accompagné par un guide de montagne expérimenté, ce stage intensif vous initie aux gestes essentiels pour faire face aux imprévus en paroi. Vous apprenez à évoluer en toute sécurité, à maîtriser l'auto-secours, à porter assistance à un partenaire en difficulté et à utiliser efficacement le matériel de sauvetage. Conçu pour les pratiquants réguliers souhaitant gagner en autonomie, ce stage pratique est une étape indispensable pour renforcer votre confiance et vos compétences lors de vos aventures verticales.



Matériel à prévoir

- Baudrier d'escalade
- Casque d'escalade
- Longe Via ferrata
- Sac à dos minimum 20L
- Bonne paire de chaussures de trek ou trail
- Vêtements adaptés à la météo
- Crème solaire et casquette
- Lunettes de soleil
- Pique-nique pour et bouteille d'eau minimum 1L

Matériel spécifique d'auto-sauvetage

- Corde dynamique (30 m environ, diamètre 8–9 mm)
- Système de freinage/descendeur (type Reverso)
- 2–3 mousquetons à vis 1–2 sangles cousues (120 cm ou 60 cm)
- 1 longe de repos ou longe de sécurité réglable
- Poulie simple (optionnelle mais utile pour les mouflages simples).
- Bloqueur mécanique (type Tibloc, Micro Traxion, ou Ropeman)
- Nœud autobloquant (Prusik, Machard).
- Cordelette de secours (5–6 mm, 1,5–2 m)
- Gants

Location du matériel technique 25.- par personne

CONDITIONS GÉNÉRALES

Nous vous rappelons qu'en vous inscrivant, vous acceptez nos conditions générales et d'annulation. Le guide responsable de la sortie se réserve le droit de modifier ou annuler la sortie à tout moment en cas de conditions météo défavorables ou autre raison.

ASSURANCE

La/le participant/e doit avoir une assurance maladie et accident. De plus, une assurance annulation est recommandée. Le bureau des guides Alpes Vaudoises décline toute responsabilité.

